

Un tourbillon de nouveautés



R A P P O R T A N N U E L
2 0 0 6 - 2 0 0 7



MESSAGE DU MINISTRE

La publication de ce *Rapport annuel* est l'occasion pour le Réseau des SADC de présenter de manière plus formelle ses réalisations et de souligner, d'un même jet, le travail et l'engagement de ses membres. Car derrière tous les chiffres et toutes les réalisations, il y a avant tout des femmes et des hommes.

Les bénévoles et les permanents des SADC et des CAE sont des exemples éloquents de gens ancrés dans leur milieu qui travaillent inlassablement et passionnément pour leur collectivité. Je salue leur professionnalisme et leur dévouement.

Je souhaite également remercier le Réseau pour son rôle de soutien auprès des SADC et des CAE. Les services qu'il offre et la kyrielle d'activités et d'outils qu'il développe en font un acteur clé dans le développement et l'épanouissement de tous ses membres.

C'est un lieu commun de le dire aujourd'hui, mais la mondialisation est bel et bien devenue un phénomène incontournable. L'intensification de la concurrence sans frontière s'observe dans toutes les régions du Québec, particulièrement dans nos collectivités monoindustrielles plus sensibles aux chocs économiques.

Cette nouvelle donne touche au premier chef des organisations comme la vôtre qui sont vouées au développement économique régional. Heureusement, vos succès témoignent de votre souplesse et de votre capacité d'adaptation à occuper, bon an mal an, une place de choix dans la dynamique économique des régions du Québec.

C'est pourquoi, à la suite de la signature des nouvelles ententes entre l'Agence, le Réseau, les CAE et les SADC des régions du Québec, j'entrevois avec beaucoup de confiance et d'enthousiasme les prochaines années de travail conjoint et complémentaire.

Nous traversons actuellement une période stimulante tant pour le Canada que pour les Canadiennes et les Canadiens. Si les Canadiens, unis, agissent de façon concertée, leur énergie, leurs aspirations, leurs compétences et les outils dont ils disposent leur permettront de réussir. Le nouveau gouvernement du Canada s'emploie à établir des conditions économiques appropriées qui encouragent les entreprises à investir et à prospérer. Nous sommes résolus à appliquer des principes et des politiques qui ouvriront la voie à la croissance économique, à de nouvelles possibilités et à des choix pour les gens.

D'ailleurs, pour tirer le meilleur parti des conditions économiques actuelles, le nouveau gouvernement du Canada a mis au point *Avantage Canada*, un plan stratégique visant à améliorer la prospérité de notre pays, aujourd'hui et pour les générations à venir.

Dans cet esprit, l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec a également créé, en collaboration avec les SADC et les CAE, le Fonds de capitalisation pour la relève en entreprise et le Fonds de capital de risque pour le démarrage d'entreprises en région. Dotés d'une enveloppe budgétaire de 13 millions de dollars, avec un effet de levier de plus de 50 millions de dollars, ces fonds sont destinés à diversifier l'économie des régions vulnérables.



Jean-Pierre Blackburn
Ministre du Travail et ministre de
Développement économique Canada

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



ette année 2006-2007 aura été exceptionnelle à plusieurs égards et passera sûrement à l'histoire dans notre Réseau.

Exceptionnelle, cette année l'a été par les discussions longues et difficiles avec Développement économique Canada au sujet du renouvellement de nos ententes contractuelles. Cela s'est traduit par des délais parfois incompréhensibles pour recevoir les informations et des difficultés à connaître les modalités des nouvelles ententes et, donc, à identifier la marge de manœuvre financière et opérationnelle de nos corporations. L'incertitude

provoquée par ces délais a donc entravé, dans certains cas, la livraison de nos services à nos collectivités.

Pour certains de nos membres, la conclusion de ces ententes s'est ratifiée bien après la fin de l'année financière. De

plus, beaucoup de

comités n'ont pu se

rencontrer, et des projets en

ont été paralysés.

Exceptionnelle, cependant, l'année 2006-2007 l'est aussi par les résultats obtenus et la reconnaissance de notre travail. Les ententes conclues avec l'agence sont intéressantes puisqu'elles concrétisent des ajustements aux ressources

financières dont les CAE et SADC avaient besoin afin d'être plus compétitifs avec les autres acteurs du développement économique local.

La flexibilité dans l'utilisation des sommes confirme à nouveau l'autonomie des conseils d'administration et la possibilité d'adapter nos services en fonction des besoins. L'acquisition d'un fonds de développement local permet aussi de mieux répondre aux besoins de nos milieux et réitère le rôle que le Programme de développement des collectivités (PDC) a toujours voulu faire jouer à nos corporations depuis plus de 25 ans.

La consolidation de notre Réseau, par la signature d'une entente de fonctionnement avec Développement économique Canada, constitue aussi une reconnaissance des efforts mis au fil des ans à nous doter d'un regroupement solide, des meilleures pratiques et des outils nécessaires pour soutenir nos collectivités.

Mais c'est aussi par la reconnaissance manifeste de notre travail par le ministre Jean-Pierre Blackburn que cette année se distingue. En effet, par le soutien à la finalisation des ententes, la mise en place des comités aviseurs et la place que nous y avons, et encore plus par la volonté de nous confier la responsabilité des fonds de capital de risque pour la relève ou le démarrage, que M. Blackburn nous a démontré sa reconnaissance du travail accompli et la confiance qu'il avait envers nos bénévoles et nos professionnels.



Exceptionnelle, cette année l'est certainement par la solidarité et la maturité que vous nous avez démontrées au cours des derniers mois. Ce fut aussi l'occasion de constater que les pratiques de gouverne et de reddition de comptes, les outils de mesure de rendement et d'enquête de satisfaction portaient fruits, et que cette rigueur et cette cohérence permettaient de démontrer votre capacité à livrer les services requis par vos milieux.

C'est donc avec espoir et enthousiasme que nous pouvons poursuivre notre travail. Nos nouveaux outils (fonds de développement local, fonds de capital de risque) nous permettront d'occuper un positionnement plus précis et complet. Nos alliances avec la Banque de développement du Canada (BDC) et la Fédération québécoise des municipalités (FQM) se sont consolidées, et de nouveaux chantiers nous attendent. Ainsi, l'*Espace économique francophone*, que nous lancerons lors de notre congrès, devrait générer de nouvelles avenues pour nos entrepreneurs et une stimulation accrue parmi nos professionnels.

Notre participation aux consultations de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois nous a permis de préciser nos orientations dans ce domaine, mais aussi d'ouvrir la porte à un projet de fonds dédié à ces interventions.

Enfin, les travaux des comités Régions éloignées et Développement local sont sur le point de déboucher sur des projets concrets et prometteurs qui nous permettront encore une fois d'être à l'avant-garde de solutions novatrices pour nos milieux, tout comme l'ont été la Stratégie jeunesse ou le Fonds commun.

En conclusion, nous tenons encore une fois à vous remercier tous et chacun des 1350 bénévoles et des 400 professionnels pour votre engagement, votre appui et surtout, pour la qualité de votre travail. Un merci tout particulier à tous ceux et celles qui, par leur contribution aux divers comités, groupes de travail ou projets pilotes, permettent au Réseau de se consolider et de progresser.



Gratien LeBel
Président



Hélène Deslauriers
Directrice générale

MESSAGE DU TRÉSORIER

C'est une année toute particulière du point de vue financier qui s'est terminée le 31 mars 2007 au Réseau des SADC. Le contexte de renouvellement des ententes avec Développement économique Canada (DEC) a entraîné une série de situations des plus complexes qui ont constitué de véritables défis à relever pour l'équipe du Réseau.

En effet, en plus de devoir considérer dans nos états financiers un prolongement de nos ententes avec l'agence pour les trois premiers mois de l'exercice financier, il a fallu tenir compte de la poursuite de certains de ces programmes dans les ententes actuelles, alors que d'autres se sont terminées le 30 juin.

De plus, la signature des nouvelles ententes en décembre seulement nous a obligés à reporter nos dépenses plus tard dans l'année et à mettre en veilleuse de nombreux projets. Le manque d'information sur les sommes finales qui nous étaient octroyées, et ce, jusqu'en toute fin d'année, nous a aussi forcés à exercer une gestion comptable plus compliquée.

Si nous ajoutons à cela le fait que 77 % de la contribution de DEC pour le fonctionnement et les Initiatives spéciales (2,5 M\$) nous a été versée le 30 mars et que 72 % de l'ensemble des contributions de nos bailleurs de fonds nous a été versé au dernier trimestre de l'année financière, nous pouvons considérer comme un réel exploit d'avoir pu faire face à nos obligations. Ce sont les membres, cependant, qui ont dû supporter les sommes parfois importantes auxquelles ils avaient droit, du fait que nous n'avions pas reçu les remboursements nécessaires. Nous vous remercions de votre compréhension.

De telles situations nous demandent un surcroît de travail important afin de convenir avec nos clients et fournisseurs de conditions spéciales de paiement. Elles entraînent de plus des opérations comptables de dernière minute qui ne sont pas confortables. Nous déplorons donc le fait que les ministères ne semblent pas se soucier des conséquences qu'entraînent de tels délais sur de petites organisations comme les nôtres qui ont démontré un réel souci de rigueur et de transparence.

Malgré ces problèmes, nos résultats financiers sont très positifs et comparables à ceux des années antérieures. Cependant, nous terminons l'exercice avec un chiffre d'affaires de 5 M\$, à peine inférieur à celui de 2005-2006. Compte tenu du fait que nous avons dû reporter 16 % de l'enveloppe des Initiatives spéciales et 5 % des budgets de fonctionnement, cette somme de 440 000 \$ aurait porté notre chiffre d'affaires à 5,4 M\$, une hausse par rapport à l'année précédente. Il est à noter que les initiatives AFER et les Enveloppes dédiées se sont terminées au cours de cette année.

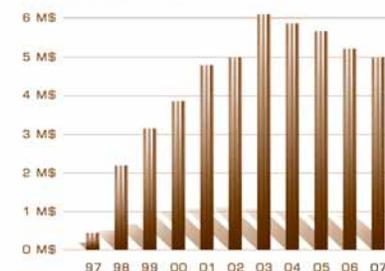
De plus, les sommes transitoires versées à nos membres constituent encore cette année 75 % de nos budgets, 95 % dans le cas des Initiatives jeunesse et du Financement additionnel d'Industrie Canada.

Enfin, nous poursuivons l'amélioration de nos processus de gestion comptable et de reddition de comptes afin, d'une part, de respecter nos engagements et, d'autre part, de mieux servir nos membres.



Raymond Cimon
Trésorier

Évolution des revenus



UN RÉSEAU EN ÉVOLUTION !

Tout au long de l'exercice 2006-2007, le Réseau des SADC du Québec a joué un rôle catalyseur aux quatre coins du Québec. Il s'est également doté de nouveaux outils performants, afin de constamment actualiser sa prestation de services et de l'adapter aux défis et aux possibilités de l'heure. Bref, le Réseau s'est encore une fois activé à bâtir des collectivités dynamiques au Québec.

Deux anniversaires, une seule et même réussite

Deux anniversaires marquants ont été soulignés en 2006.

Le Programme de développement des collectivités (PDC) a fêté ses vingt ans. Quatre lustres plus tard, il s'agit toujours d'une mesure avant-gardiste, permettant au gouvernement du Canada de remettre entre les mains des collectivités les moyens de s'assurer d'un avenir correspondant à leur vision et à leurs besoins.

Par ailleurs, l'ensemble des SADC et des CAE a célébré le premier quart de siècle des SADC Vallée-de-la-Gatineau et des Îles-de-la-Madeleine.

Ces deux événements ont été commémorés le 16 juin 2006, lors d'une soirée à Québec au cours de laquelle divers témoignages d'artisans de la première heure du PDC ont été offerts à l'auditoire nombreux.



L'honorable Jean-Pierre Blackburn lors de son allocution.



M. Gratien LeBel, président du Réseau, M. Lucien Landry, directeur général de la SADC des Îles-de-la-Madeleine et l'honorable Jean-Pierre Blackburn, lors de la remise du certificat de reconnaissance pour les 25 ans de la SADC des Îles-de-la-Madeleine.

Au cours de la soirée, les SADC et les CAE, les employés, les bénévoles et les partenaires qui œuvrent auprès du PDC depuis 20 ans et plus ont été honorés. À cet égard, plus de 40 certificats de reconnaissance commémorant leur importante contribution leur ont été remis par le ministre de l'Agence, l'honorable Jean-Pierre Blackburn et par le président du Réseau des SADC, M. Gratien LeBel.

Longue vie au PDC et aux SADC honorées !

UN RÉSEAU EN ÉVOLUTION !

Nouvelle entente, nouvel élan

L'automne 2006 a été le symbole d'un renouveau : une entente a été signée, les 30 novembre et 1^{er} décembre, entre les SADC et CAE du Québec et Développement économique Canada. Ce partenariat, qui sera en vigueur pendant les quatre prochaines années, a constitué l'événement marquant de cet exercice.

Une somme de 112,5 millions de dollars sera injectée par le truchement de cette entente dans le développement socio-économique des régions du Québec.

De ce nouveau partenariat, il faut principalement retenir la grande souplesse d'utilisation des enveloppes budgétaires. Cette caractéristique prend sa source dans la raison d'être du Programme de développement des collectivités, soit de permettre de gérer les fonds pour et par le milieu.



Conférence de presse, Alma.

Par ailleurs, le renouvellement de l'entente ouvre la voie à la réalisation de projets structurants dans les collectivités du Québec. En effet, les SADC et CAE disposeront dorénavant d'outils supplémentaires pour financer ces projets et leur permettre d'exercer un véritable effet de levier, notamment auprès d'autres acteurs qui jouent un rôle de bailleur de fonds.

Rappelons que le nouveau partenariat a été annoncé au cours de deux conférences de presse, l'une tenue le 30 novembre à Saint-Agapit, et l'autre, à Alma le 1^{er} décembre. Ces événements publics ont fait couler beaucoup d'encre dans les médias. Des journaux tels que *Le Soleil*, *Le Quotidien* et *Les Affaires* ont annoncé ces nouvelles dans leurs pages. La presse électronique n'y est pas restée indifférente, ayant elle aussi abondamment couvert les événements.

Ces conférences de presse ont fourni une excellente occasion aux dignitaires présents de saluer le travail remarquable accompli par les 1 350 bénévoles dans l'ensemble du Réseau des SADC du Québec. Ils ont rappelé que leur dévouement représente une valeur de 10 millions de dollars par année dans l'économie du Québec.

UN RÉSEAU EN ÉVOLUTION !

Une bouffée d'oxygène pour des initiatives ponctuelles

Dans la foulée du renouvellement de l'entente avec Développement économique Canada, une somme totale de 12,5 millions de dollars – soit 2,5 millions par année pendant cinq ans – a été mise à la disposition des SADC et CAE du Québec.

Chaque SADC pourra compter sur une somme annuelle de 40 000 dollars pour mettre en œuvre certaines initiatives, et ce, dans le cadre de trois volets prédéterminés. En premier lieu, les SADC pourront appliquer une partie de ces fonds à l'embauche d'étudiants en leur donnant la chance de prendre de l'expérience dans leur domaine d'expertise en région et en les rémunérant selon le niveau de compétences, parfois très pointu, exigé pour remplir des fonctions.

D'autres initiatives pourront être réalisées dans les volets du développement local et des communications.

Quant aux CAE, ils pourront se prévaloir d'une enveloppe annuelle de 15 000 dollars pour mettre en place des initiatives axées sur l'emploi étudiant et les communications.

Conformément à l'esprit de l'entente intervenue en novembre 2006, ces fonds se veulent avant tout flexibles et sont destinés à répondre à des besoins ponctuels. En définitive, ils permettront aux SADC et CAE de prolonger la portée de leur action.

Du nouveau aussi dans le coffre à outils

En vue de favoriser la diversification économique des régions vulnérables du Québec, qui profitent moins que les autres des possibilités du nouveau contexte, deux mesures sont maintenant offertes aux entrepreneurs par l'entremise des SADC et des CAE. Ces initiatives du plan du ministre Blackburn, sont rendues possibles grâce à la collaboration de Développement économique Canada, des SADC et CAE, ainsi que de la Fondation de l'entrepreneurship, avec l'appui de Desjardins Capital de risque.

En effet, plus de 50 millions de dollars seront consacrés à la relève entrepreneuriale et à la création de nouvelles entreprises par l'intermédiaire du Fonds de capitalisation pour la relève en entreprise et du Fonds de capital de risque pour le démarrage d'entreprises en région.

C'est en raison de leur excellente capacité d'analyse et de suivi de projets que la participation des SADC et CAE a été sollicitée en vue de la mise en œuvre de ces deux mesures. Tant Développement économique Canada que Desjardins Capital de risque ont vu une garantie de succès dans cette expertise développée par les SADC et CAE. Pour ces derniers, ce nouveau mandat est synonyme de défis stimulants à relever et d'opportunités supplémentaires à saisir.

UN RÉSEAU EN ÉVOLUTION !

Ainsi, le déploiement de ces deux fonds amènera les SADC et CAE à faire affaire avec de nouvelles clientèles sur leur territoire et à apporter un appui à deux étapes particulièrement critiques de la vie des entreprises, soit au démarrage et au moment de passer le relais à une autre équipe de direction.

Même si ces fonds n'ont été rendus disponibles qu'en décembre 2006, on peut d'ores et déjà faire état de résultats plus que satisfaisants. En effet, quinze projets ont été acceptés, provenant de pratiquement toutes les régions du Québec. De plus, des projets se concrétiseront dans des secteurs de pointe, étroitement liés à l'économie du savoir, telles l'aérospatiale, l'innovation ou les biotechnologies.

Les SADC et CAE ont l'intime conviction que ces deux fonds constitueront un apport important au dynamisme et à la pérennité de nombreuses entreprises dans les collectivités du Québec.

Un rôle taillé sur mesure pour les SADC et les CAE : les comités aviseurs de Développement économique Canada

En octobre 2006, les SADC et les CAE ont accepté l'invitation du ministre de Développement économique Canada à siéger au sein de chacun des comités aviseurs qu'il mettait sur pied. Ces organismes, rappelons-le, ont principalement pour mandat d'informer le ministre de la situation économique de leur région et de le conseiller sur les orientations et priorités à privilégier en matière de développement.

En s'adressant aux SADC et CAE, le ministre de Développement économique Canada voulait obtenir une lecture juste, traduisant fidèlement les réalités régionales.

De plus, il donnait l'occasion aux SADC et CAE d'exercer leur leadership pour influencer sur les orientations de développement économique régional.

Le mandat confié aux comités aviseurs devrait également assurer que les sommes seront affectées à des initiatives de développement économique permettant de répondre aux besoins éprouvés dans les régions. Le rôle imparti aux SADC et CAE revêt une importance particulière à cet égard, étant donné la place stratégique qu'ils occupent au Québec et leur expertise, forte de 25 ans d'intervention en développement local.

Chaque région du Québec sera pourvue d'un comité aviseur. Au 31 mars 2007, quatre avaient déjà été formés et ont amorcé leurs travaux. Aux yeux des participants, cette démarche est prometteuse. Pour sa part, M. Eugène Bouchard, président du conseil d'administration de la SADC Rocher-Percé, qui siège au comité aviseur de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, remplit son mandat avec optimisme, « tout en espérant que les conclusions des travaux des comités puissent conduire Développement économique Canada et les autres ministères fédéraux à répondre toujours plus adéquatement aux préoccupations et aux besoins réels de nos collectivités », dit-il.

La mise sur pied des comités aviseurs se poursuivra en 2007-2008.



UN RÉSEAU EN ÉVOLUTION !

Un plan de communication pour incarner le nouveau souffle des SADC et CAE

Cette année, des efforts ont également porté sur l'élaboration d'un nouveau plan de communication qui guidera les activités de promotion des SADC et CAE au cours de la période de 2007-2011.

Ce nouveau document de stratégie vise entre autres à maintenir la notoriété des SADC et des CAE à son niveau élevé actuel. À cet égard, une deuxième enquête, réalisée en collaboration avec la firme LXB Communication Marketing, a révélé d'excellents résultats, confirmant ainsi la justesse des actions entreprises conformément au plan de communication précédent et indiquant que les objectifs fixés par le Réseau ont été atteints, et même au-delà de ses attentes. En effet, la notoriété spontanée des SADC est passée de 70 % à 90 % auprès de notre clientèle cible !

En outre, le plan de communication a été défini en tenant compte des résultats de cette enquête et des diverses analyses effectuées. Parmi les nouveaux objectifs définis par le Réseau et le comité Communication, mentionnons la volonté de mieux faire connaître la gamme variée de produits et de services offerts par les SADC et CAE, et de positionner les SADC et CAE comme des partenaires incontournables en matière de développement local.

Par ailleurs, le Réseau a également dévoilé la nouvelle image corporative, laquelle a été conçue dans un souci d'évolution, mais tout en maintenant une continuité avec l'image véhiculée auparavant. Cette façon de faire a été privilégiée de manière à assurer la cohérence à l'intérieur des communications publiques du Réseau et de ses membres. Afin de mieux communiquer notre rôle et notre leadership en développement local, le thème suivant a également été développé et sera dorénavant associé à la nouvelle image : *Transformer l'énergie des régions en développement.*

De plus, les outils et les éléments promotionnels du Réseau affichent maintenant un élément distinctif de premier ordre : les personnages sont des entrepreneurs ou des administrateurs choisis par les membres et issus de diverses régions du Québec. Les SADC et CAE pourront ainsi personnaliser leurs documents de communication en puisant à même la banque d'images, riche d'une quarantaine de nouveaux personnages et accessible dans le nouveau cédérom multimédia. Ainsi, tous ces nouveaux éléments favoriseront la poursuite de la diffusion d'une image forte et uniforme.



UN RÉSEAU EN ÉVOLUTION !

Le répertoire des initiatives de développement local : une façon inédite de parcourir les régions du Québec

Savez-vous qu'une SADC de la Gaspésie pilote un projet de rentabilisation hors saison des érablières, grâce à la culture du ginseng et de certaines variétés de champignons, dont le pleurote et le shiitake ? Êtes-vous au courant qu'une autre, œuvrant en Estrie, a réalisé un projet de coopérative d'habitation comprenant dix-huit unités de logement ? Voulez-vous en apprendre davantage sur l'expérience qu'une SADC du Nord-du-Québec a proposée à des élèves du primaire pour les sensibiliser à la nécessité du recyclage ? Enfin, comment

pensez-vous qu'un CAE de la région de Chaudière-Appalaches s'y est pris pour prêter main-forte aux entrepreneurs dans la planification de leur relève ?

Ces projets, et de nombreux autres, font l'objet d'un répertoire auquel le Réseau des SADC et des CAE a consacré de nombreuses heures, au cours de l'exercice 2006-2007. Réunissant une soixantaine de textes illustrant autant d'initiatives liées au développement local et touchant l'ensemble des régions, cet ouvrage permettra de découvrir le Québec autrement, avec les yeux de ceux et celles qui ont à cœur l'essor de leurs collectivités.

Structuré autour de thèmes tels que l'action axée sur l'avenir, les nouvelles avenues de développement, la concertation du milieu ou l'accompagnement offert aux entrepreneurs, ce recueil permettra de saisir toute l'étendue de l'action des SADC et CAE du Québec.

Tous ceux et celles que le développement local passionne accueilleront avec enthousiasme la parution de cet ouvrage au cours de 2007. Pour sa part, le Réseau des SADC tient à remercier chaleureusement ses membres, dont la participation dynamique a permis la concrétisation de ce projet.



UN RÉSEAU EN ÉVOLUTION !

Au Camp Je de Valleyfield, on a brassé des affaires... en anglais

Du 13 au 19 août 2006, à Valleyfield, s'est tenu le premier *Camp Je* anglophone d'envergure provinciale. Quelque 40 jeunes Québécois de langue anglaise, âgés de 14 à 17 ans et venant de toutes les régions rurales du Québec, y ont participé avec entrain.

Ce projet novateur était sur la planche à dessin des SADC et des CAE depuis 2005. Cette initiative découle de leur volonté d'intensifier leur partenariat avec les comités de l'employabilité et du développement économique communautaire (CEDEC).

Au cours des sept jours du camp, il a été donné aux jeunes participants de se familiariser avec le monde des affaires, et ce, dans l'ambiance décontractée d'une colonie de vacances. Ils ont également pu s'initier à la conception et à la fabrication d'un produit, ainsi qu'aux techniques de mise en marché et de vente. Les campeurs ont compris l'importance du travail en équipe et du réseautage dans la mise sur pied d'une entreprise.

La tenue du Camp Je anglophone cadre bien avec les efforts des SADC et des CAE pour favoriser le développement d'une culture entrepreneuriale à l'échelle du Québec. Félicitations à la SADC du Suroît-Sud qui a agi à titre de maître d'œuvre dans cette initiative prometteuse !

En quête de nouveaux indicateurs de rendement en développement local

En 2006-2007, le comité développement local s'est mis en branle. Sa création découle d'une rencontre avec Développement économique Canada, qui désirait mieux comprendre la nature et la portée des interventions des SADC et CAE en matière de développement local, afin de pouvoir en mesurer correctement les retombées dans les collectivités.

Jusqu'à présent, les travaux ont porté sur la définition d'indicateurs permettant de quantifier aussi bien que de qualifier les interventions en développement local. Les membres du comité ont ainsi regroupé en treize rubriques les activités en cette matière. Mentionnons, à titre d'exemples, la réalisation d'études ou d'activités de veille stratégique, l'analyse de projets, la tenue d'événements, la recherche de partenaires et la formation.

En outre, le comité s'est appliqué à définir une série d'effets à court terme et des indicateurs de rendement liés à ces répercussions. Il a également cerné des effets à plus long terme – le niveau d'autonomie, la mobilisation du milieu ou la place de l'innovation dans les entreprises. En dernier lieu, ses réflexions ont porté sur des indicateurs permettant de mesurer ce dernier type de retombées. Par exemple, la santé des conseils d'administration est-elle représentative de la mobilisation du milieu ?



UN RÉSEAU EN ÉVOLUTION !

Au terme de leurs travaux, les membres du comité ont conclu qu'il est possible, bien que difficile, de mesurer le développement local, et que leur mandat dans ce contexte consiste à mettre de nouveaux outils d'évaluation à la disposition des SADC et CAE.

Le comité continuera de s'acquitter de sa tâche au cours de la prochaine année et examinera des moyens pour transmettre, à l'ensemble des SADC et CAE, sa préoccupation à l'égard de la nécessité de se doter d'indicateurs de rendement performants et, surtout, correspondant à la nature de leurs interventions.

Le Réseau fait connaître ses vues sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Au cours des derniers mois, le comité de travail, formé par le Réseau et comprenant des représentants de cinq SADC, s'est employé à préparer un mémoire destiné à la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois (CAAAQ).



C'est la première fois que le Réseau s'engage dans une telle démarche. Devant un enjeu de si grande importance, il a tenu à apporter sa contribution au débat public. D'autant plus que les SADC et les CAE sont touchés au premier chef, ce secteur jouant un rôle crucial dans le développement de très nombreuses collectivités du Québec.

Il ressort d'ores et déjà des travaux du comité que le maître mot du mémoire sera *diversification*. Les régions rurales du Québec sont assez vastes, et leur tissu, assez riche pour accueillir tant les grandes productions que celles à plus petite échelle telles que les produits de niche. Le secteur de la distribution suit la même logique ; les membres du comité s'entendent pour dire que si les grands réseaux de distribution ont leur place, cela ne doit pas se faire au détriment des initiatives de portée plus restreinte, comme les marchés mettant en valeur les produits locaux. En choisissant le parti de la diversification, le secteur agroalimentaire assurera le développement d'un plus grand nombre d'entreprises, notamment celles de petite taille.

Par ailleurs, le comité de travail en est également arrivé à recommander la création d'un fonds dédié à la production et à la diversification des cultures.

Le mémoire est disponible sur le site Internet du Réseau.

UN RÉSEAU EN ÉVOLUTION !

La mesure de rendement au banc d'essai

Le renouvellement de l'entente avec Développement économique Canada a eu une incidence sur les deux volets de la mesure de rendement en vigueur au sein des SADC et CAE du Québec, soit la mesure d'évaluation et le GIFT. Le nouveau partenariat, en effet, est assorti d'exigences qui diffèrent de celles qui avaient cours par le passé et qui sont davantage en relation avec les propres obligations de l'agence gouvernementale en matière de reddition de comptes.

Dans ce contexte, les représentants du Réseau des SADC et de Développement économique Canada ont travaillé de façon assidue et ont participé à six rencontres au cours d'une période de deux mois.

Les participants se sont attachés jusqu'ici à définir des indicateurs de rendement pouvant être mis en application par le Réseau et permettant de combler les attentes de l'agence.

Au cours des prochains mois, l'accent sera mis sur la modification et l'intégration des logiciels, de façon à recueillir des données conformes aux indicateurs de mesure de rendement qui auront été retenus.

Il s'agit d'un travail d'arrimage complexe entre deux organismes, dont les effets se feront sentir pendant de nombreuses années.

S'ALLIER AUX FORCES DU MILIEU

Au cours de l'année, le Réseau des SADC a poursuivi le développement de partenariats avec divers organismes en vue d'accroître la portée de ses interventions et d'en faire retirer les plus grands bénéfices à l'ensemble des collectivités. Le Réseau et ses membres ont également été invités à participer à de nouveaux partenariats marqués au sceau du partage de l'expertise et du savoir.

Un coup de pouce pour favoriser la recherche et le développement chez les petites entreprises

Le bureau de Laval de l'Agence du revenu du Canada a sollicité le concours des SADC et des CAE du territoire qu'il dessert (Ouataouais, Laurentides, Lanaudière, Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec) pour inciter les entreprises à se prévaloir des crédits d'impôt en recherche-développement. Cette mesure revêt une grande importance pour les petites entreprises, en raison de la source de financement que ces crédits constituent annuellement.

Aux yeux de l'Agence, les SADC et CAE représentent des partenaires sur mesure pour remplir ce mandat. Ils sont bien au fait de cette situation qui peut entraver la croissance de nombre d'entreprises. Certaines SADC vont même jusqu'à avancer du financement à leurs clients dirigeants de petites entreprises, dans l'attente, parfois longue, du remboursement de leurs crédits. Les entreprises peuvent ainsi utiliser immé-

diatement ces fonds pour poursuivre leurs travaux de R & D, et rembourser par la suite les SADC avec leurs crédits d'impôt.

En se fondant sur leur expérience de terrain, les SADC et les CAE en sont venus à la conclusion que les entreprises ne tirent pas suffisamment avantage des crédits d'impôt, soit parce qu'elles ne sont pas au courant des modalités de ces allègements fiscaux ou qu'elles ne disposent pas du personnel pour se charger des formalités de réclamation. C'est dans ce contexte que l'Agence du revenu du Canada a rencontré à quelques reprises les représentants des SADC et des CAE pour se familiariser avec leur point de vue sur cette question. Les parties ont convenu d'une approche de collaboration plus soutenue en vue d'améliorer l'accès de petites entreprises aux crédits d'impôt en R & D.

Dans la foulée de cette démarche, un comité de travail, formé de représentants de l'Agence et du Réseau, ainsi que de quatre représentants des SADC et CAE concernés, a été créé, avec le mandat d'élaborer une stratégie et des outils pour appuyer les SADC et les CAE dans cette nouvelle collaboration.

Il convient de mentionner qu'il s'agit pour l'instant d'un projet pilote dont l'Agence du revenu du Canada et le Réseau des SADC surveillent l'avancement avec grand intérêt. Si les résultats des travaux du comité, attendus au cours de 2007-2008, sont probants, le Réseau pourrait étendre à l'ensemble des SADC et CAE les mesures d'accompagnement des entreprises en vue de réclamer leurs crédits d'impôt en R & D.

S'ALLIER AUX FORCES DU MILIEU

Un nouvel espace économique francophone au Canada

À l'automne 2006, le Réseau des SADC du Québec et RDÉE Canada se sont engagés dans la réalisation de *l'Espace économique francophone au Canada*. Ce projet permettra de favoriser le maillage entre diverses entreprises francophones, partout au pays. En se regroupant et en jumelant leurs forces, les entreprises francophones seront mieux placées pour décrocher des contrats de plus grande envergure et, ainsi, apporter une contribution plus substantielle à l'économie de leurs collectivités.

Entre autres objectifs, *l'Espace économique francophone* contribuera à accroître la vitalité économique des entreprises francophones à l'échelle du pays, à intensifier les dynamiques interprovinciales et à augmenter le niveau de transfert du savoir-faire en affaires entre les entrepreneurs francophones.

La création de *l'Espace* est jugée particulièrement prometteuse par le Réseau et RDÉE Canada, de sorte que les entrepreneurs de langue française puissent saisir les opportunités de premier ordre qui accompagneront la tenue des Jeux olympiques d'hiver de 2010.

Le travail entre les deux partenaires s'est amorcé par l'établissement d'un inventaire des entreprises francophones au Canada et par la création d'une image de marque pour le projet. Par la suite, il s'agira de concevoir et d'offrir des sessions de sensibilisation et de formation, ainsi qu'un service d'accompagnement aux entrepreneurs, et de consolider le réseautage entre les organismes assurant un accompagnement aux entrepreneurs francophones.

L'un des aspects remarquables du partenariat entre le Réseau des SADC et RDÉE Canada est qu'il fournit l'occasion à deux organismes de combiner leurs forces, et ce, à l'intérieur de structures existantes. Les deux réseaux comptent plus de 2000 bénévoles et 525 professionnels au Canada.

S'ALLIER AUX FORCES DU MILIEU

Des projets novateurs en vitrine au congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités

Le congrès annuel de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) a donné l'occasion aux SADC et CAE de mieux faire connaître leurs produits et services aux acteurs du monde municipal. En septembre 2006, en effet, cinq projets novateurs ont été en vedette. Une clinique entrepreneuriale – une première au congrès de la FQM – intitulée *Des projets novateurs pour dynamiser les régions*, a permis de mettre en valeur, devant quelque 100 personnes, deux initiatives représentatives de l'action des SADC et des CAE.

Dans un premier temps, la SADC de la MRC de Rivière-du-Loup a présenté le projet *Mon village, ma fierté*, réalisé en collaboration avec des intervenants du milieu, dont la municipalité de Saint-Cyprien. Les élus municipaux ont ainsi pu découvrir comment cette initiative de mobilisation a réussi à faire émerger un sentiment d'appartenance et de fierté au sein des diverses municipalités rurales de la MRC.

Pour sa part, le président de la SADC de l'Amiante a livré aux participants la démarche de mise en place de la *Stratégie jeunesse* dans sa région, illustrant du même souffle comment cette mesure a favorisé autant le maintien que le retour des jeunes sur son territoire d'intervention.

Par ailleurs, une SADC et un CAE ont animé un atelier intitulé *Concertation et partenariat en développement économique : tirez profit des ressources du milieu*. Le CAE Montmagny-L'Islet a exposé les objectifs d'une vaste étude sur la relève et le transfert d'entreprise, réalisée avec les MRC de son territoire. Quant à la SADC Nicolet-Bécancour, elle a fait part de son projet Internet haute vitesse à large bande, un investissement pour sa région de 3 millions de dollars, ainsi que de l'implantation sur son territoire d'un service mobile de Service Canada, qui a pour objectif d'améliorer l'accès aux services du gouvernement aux citoyens de la municipalité de Fortierville.

Ces participations au congrès de la FQM ont permis aux élus municipaux, à travers des exemples concrets, de mieux connaître et d'apprécier le dynamisme des SADC et CAE de même que leur contribution au développement des collectivités.



S'ALLIER AUX FORCES DU MILIEU

De nouveaux horizons pour le partenariat avec la Banque de développement du Canada

Au cours de l'année, le Réseau a poursuivi son partenariat avec la Banque de développement du Canada (BDC), en vue d'assurer une meilleure synergie et une complémentarité accrue entre les services offerts par les SADC et les CAE et la BDC. Ensemble, nos organisations ont octroyé 430 prêts pour un investissement total de près de 43 millions de dollars en région.

De plus, des travaux exploratoires ont déjà été entamés en vue d'adjoindre, au présent partenariat, des ententes supplémentaires en matière de formation. La BDC, en effet, a développé au fil des ans une spécialisation des plus poussées sur ce plan. Par le truchement de ces nouvelles modalités, les SADC et les CAE pourraient bénéficier de cette expertise stratégique dans leurs interventions.

« Le partenariat avec les SADC et les CAE est important pour la BDC puisqu'il nous permet d'accroître notre appui aux PME des régions rurales tout en profitant de l'expertise d'une organisation bien enracinée qui connaît bien son milieu. Grâce à la belle complémentarité qui existe entre nos organisations, nous pouvons accroître nos appuis respectifs, ce qui améliore l'accès au capital pour nos entreprises et ne peut qu'être bénéfique à nos régions. »

Michel Bergeron,
*Vice-président, Relation d'entreprises
Banque de Développement du Canada*



S'ALLIER AUX FORCES DU MILIEU

Ressources Entreprises : un partenariat pour être bien informé

Conclu avec l'objectif de répondre parfaitement aux besoins de plusieurs SADC et CAE en matière de renseignements, le partenariat avec Ressources Entreprises a porté ses fruits au cours de l'exercice écoulé et a permis de prendre des décisions éclairées relativement aux projets réalisés dans de nombreux secteurs d'activité.

En effet, les dix-neuf SADC et CAE (à l'œuvre sur le territoire dont l'indicatif régional est 418) qui peuvent se prévaloir d'un accès facilité à la base de données des plus riches de Ressources Entreprises ont commandé 645,5 heures de recherche, incluant les demandes formulées au Service Info-PME et la recherche documentaire. Pour illustrer ce dernier type, mentionnons que des statistiques sur le marché de la machinerie forestière ont été fournies, des listes d'entreprises spécialisées dans la réparation de bateaux de plaisance ou de grossistes d'oursins de mer ont été dressées et que Ressources Entreprises a transmis des informations sur les acheteurs dans le secteur des chaises de bois haut de gamme destinées au secteur hôtelier.

Ce partenariat est donc bien engagé sur la voie du succès.

L'expertise en évaluation du Réseau est sollicitée à l'extérieur

Le Secrétariat rural et l'Université du Québec à Rimouski ont fait appel au Réseau des SADC pour qu'il réalise une démarche d'évaluation du modèle de l'Université rurale québécoise. Il faut voir dans ce geste une reconnaissance éminente provenant de l'extérieur.

L'Université rurale peut se définir comme la rencontre de chercheurs et d'acteurs du monde rural. Ce concept novateur permet d'établir une passerelle entre savoir et expérience, et favorise le croisement entre la théorie et la pratique.

Dans le cadre de ce mandat, le Réseau animera un processus qui déterminera si le modèle permet véritablement de renforcer les capacités de développement des collectivités rurales. Son équipe a déjà amorcé une démarche complète d'évaluation participative avec l'ensemble des intervenants des cinq années de l'Université rurale québécoise. En outre, un comité de travail a été créé; les services d'une firme spécialisée en évaluation ont également été retenus. Cette dernière s'est notamment chargée d'un sondage téléphonique, mené auprès de 200 participants à l'une ou l'autre des sessions passées de l'Université.

S'ALLIER AUX FORCES DU MILIEU

Les SADC ont également organisé des groupes de discussion. Ces deux volets du mandat d'évaluation ont permis de recueillir des données particulièrement riches et d'un grand intérêt pour la suite des travaux du comité.

Les responsables du projet ont amorcé la rédaction du rapport d'évaluation. Déjà, les résultats préliminaires permettent d'affirmer que le modèle de l'Université rurale est pertinent.

Le rapport est disponible sur le site Internet du Réseau.

Mieux connaître le mouvement coopératif

Le Réseau des SADC s'est engagé dans la réalisation d'une nouvelle Alliance de recherche universités-communautés (ARUC). Celle-ci se penchera sur les relations entre le développement territorial et la coopération.

Cette initiative de grand intérêt permettra de mieux comprendre la dynamique des effets du mouvement coopératif sur le développement local. De plus, en prenant une part très active à cette ARUC, le Réseau poursuit l'objectif d'amener les chercheurs universitaires à s'intéresser davantage à des enjeux importants en matière de développement des collectivités du Québec.

Par ce partenariat, le Réseau souhaite influencer l'adaptation des programmes universitaires en développement régional à la réalité du terrain. Il désire également que la production et le partage de nouveaux savoirs, issus de la recherche partenariale, soient mis à profit pour repenser les politiques et les pratiques de développement local et régional.

À L'ÉCOUTE DES MEMBRES, UNE ÉQUIPE SOUDÉE PAR UNE APPROCHE PROACTIVE

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration du Réseau des SADC se compose de bénévoles représentant les différentes régions du Québec. Il est chargé de formuler le cadre de référence de l'action des SADC et CAE du Québec de sorte que ceux-ci puissent prendre une part très active à la réalisation du potentiel de développement des collectivités.



Gracien LeBel
président
Montérégie

Hélène Deslauriers
directrice générale
Chaudière-Appalaches

Raymond Cimon
trésorier
Chaudière-Appalaches

Jacques Bélisle
1^{er} vice-président
Outaouais

Alain Audet
2^e vice-président
Abitibi-Témiscamingue

Serge-Éric Mercier
secrétaire
Bas-Saint-Laurent

Marcel Brosseau
administrateur
Estrie

Vivianne Richard
administratrice
Côte-Nord

À L'ÉCOUTE DES MEMBRES, UNE ÉQUIPE SOUDÉE PAR UNE APPROCHE PROACTIVE

En plus d'œuvrer au sein d'une SADC ou d'un CAE, les administrateurs sont appelés à siéger à de nombreux comités mis sur pied par le Réseau. Guidés avant tout par la recherche de solutions avantageuses et l'atteinte de résultats concrets, les administrateurs font profiter l'ensemble des membres de leurs compétences éprouvées et d'une expérience des plus riches.



Pierre Pinard
administrateur
Mauricie—
Centre-du-Québec



Eugène Bouchard
administrateur
Gaspésie—
Îles-de-la-Madeleine



Bernard Lacroix
administrateur
Laurentides—Lanaudière



Marc St-Pierre
administrateur
Saguenay—Lac-Saint-Jean



Thérèse Verville
administratrice
Nord-du-Québec



Serge Desgagné
observateur
SADC
Lac-Saint-Jean Ouest



Léna St-Pierre
observatrice
SADC
Haute-Côte-Nord



Michel Lavergne
observateur
SADC Papineau



À L'ÉCOUTE DES MEMBRES, UNE ÉQUIPE SOUDÉE PAR UNE APPROCHE PROACTIVE

Le comité des Permanents

*F*ormé de directeurs généraux choisis par leurs pairs et représentant leur région, le comité des Permanents mène à bien la réflexion sur les enjeux en matière de gestion qui se posent aux SADC et CAE du Québec. Ce comité prête main-forte aux membres du conseil d'administration dans la recherche de solutions.



Gilles Goulet
MRC de Rivière-du-Loup
Bas-Saint-Laurent



Jocelyn de Grandpré
d'Autray-Joliette
Laurentides/Lanaudière



Johanne Gauthier
Nicolet-Bécancour
Mauricie/Centre-du-Québec



Ginette Isabel
région de Mégantic
Estrie



Lucien Landry
substitut de Mario Cotton
Gaspésie/
Îles-de-la-Madeleine

À L'ÉCOUTE DES MEMBRES, UNE ÉQUIPE SOUDÉE PAR UNE APPROCHE PROACTIVE



Michel Lavergne
*Papineau
Outaouais*



Sonia Forbes
*Lotbinière
Chaudière-Appalaches*



Serge Desagné
*Lac-Saint-Jean Ouest
Saguenay—Lac-Saint-Jean*



Léna St-Pierre
*Haute-Côte-Nord
Côte-Nord*



Annie Potvin
*Chibougamau-Chapais
Nord-du-Québec*

Absent : **Denis Jodouin**, Rouyn-Noranda, Abitibi-Témiscamingue

À L'ÉCOUTE DES MEMBRES, UNE ÉQUIPE SOUDÉE PAR UNE APPROCHE PROACTIVE

L'équipe du Réseau

*A*vec l'appui indispensable du conseil d'administration, l'équipe du Réseau applique toute son énergie à répondre aux besoins des membres. Véritable plaque tournante au service des SADC et CAE, l'équipe du Réseau favorise le partage des expériences en diffusant de l'information, en développant des outils de pointe et en représentant les intérêts des membres.



Hélène Deslauriers
Directrice générale



Annie Pomerleau
*Chargée de projets/
Initiatives spéciales*



Pauline Chauvette
Directrice des communications



Christine Pilote
*Chargée de projets/
Communications*



Jolin Ferland
*Coordonnateur,
Service aux membres
et formation*



Dominique Côté
Secrétaire de direction

À L'ÉCOUTE DES MEMBRES, UNE ÉQUIPE SOUDÉE PAR UNE APPROCHE PROACTIVE

L'équipe assure le bon déroulement de plusieurs activités et événements tout au long de l'année, dont le congrès du Réseau, la Semi-annuelle, les rencontres de comités, etc. De plus, elle joue un rôle de coordination en ce qui a trait aux programmes mis à la disposition des SADC et des CAE. Elle participe, enfin, à l'élaboration d'outils visant à faciliter le travail des permanents.



Ginette Paré
Coordonnatrice
des événements



Valérie Morin
Chargée de projets/
Fonds relève et démarrage



Nathalie Gagnon
Coordonnatrice,
comptabilité



Mélissa Auclair
Coordonnatrice,
Stratégie jeunesse



Paul Gauthier
Directeur,
Administration
et développement





Organisme de développement économique local

SADC
[Depuis
plus de **25 ans**] **CAE**
Centre d'aide aux entreprises

www.reseau-sadc.qc.ca

*Plus de 25 ans de développement,
d'accompagnement et de financement!*

**979, av. de Bourgogne, bureau 530
Québec (Québec) G1W 2L4**

**T 418.658.1530
F 418.658.9900
sadc@ciril.qc.ca**



Votre avenir, c'est ICI

Développement économique Canada
appuie financièrement les SADC et les CAE